

## CAMPAGNE D'INSCRIPTION DU 13 MARS AU 31 MARS 2023

### EN PETITE SECTION

#### POUR LES ENFANTS NES EN 2020

Envoi du dossier par mail à partir du lundi 13 mars 2023 sur simple demande à

[viescolaire@beaucevaldeloire.fr](mailto:viescolaire@beaucevaldeloire.fr) ou [f.piresteixeira@beaucevaldeloire.fr](mailto:f.piresteixeira@beaucevaldeloire.fr)

Possibilité de récupérer le dossier d'inscription directement au bureau des affaires scolaires  
**sur rendez-vous au 02 54 81 41 36**

Et ensuite ?

**Etape 1 : pré-inscription au bureau des affaires scolaires** avec accueil sur rdv.

Vérification de la complétude du dossier (fiches d'inscription D et E) ainsi que les copies du

- livret de famille (page de l'enfant et celles des parents)
- carnet de santé,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Si le dossier est complet, un **certificat d'inscription** vous sera remis.

**Etape 2 : admission de l'enfant à finaliser auprès du chef d'établissement sur rendez-vous uniquement**

*Ecole C. Salviati* : 02 54 81 02 34 ou [ec-cassandra-salviati-mer@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-cassandra-salviati-mer@ac-orleans-tours.fr)

*Ecole La Brèche* : 02 54 81 07 35 ou [ecm-la-breche-mer@ac-orleans-tours.fr](mailto:ecm-la-breche-mer@ac-orleans-tours.fr)

*Ecole Les Mérolles* : 02 54 81 01 86 ou [ecm-les-merolles-mer@ac-orleans-tours.fr](mailto:ecm-les-merolles-mer@ac-orleans-tours.fr)

Vous devrez présenter les pièces suivantes :

- Le livret de famille,
- Le carnet de santé,
- Le **certificat d'inscription** délivré lors de la pré-inscription.

**ATTENTION ! Les enfants nés en 2021** pourront être inscrits en **classe de Toute Petite Section** à l'école de La Brèche ou des Mérolles sous certaines conditions.

Merci de contacter le bureau pour plus d'informations.